

En outre, la prochaine Assemblée générale des Nations Unies fournira l'occasion d'affirmer le principe de l'universalité, dont la réalisation devrait s'imposer comme un des objectifs fondamentaux des Nations Unies. Nous nous opposerons notamment à toute tentative de retirer à l'Etat d'Israël ou à tout autre Etat le droit de participer aux travaux de l'Assemblée générale. La reconnaissance de ce principe garantirait le statut d'Israël au sein de la communauté des nations et éliminerait par conséquent l'une des causes de l'instabilité au Moyen-Orient.

Ainsi, en demandant que le Congrès soit reporté, le Canada ne se décharge pas de ses responsabilités, il en assume plutôt de nouvelles. Le Gouvernement s'efforcera, par voie diplomatique bilatérale et multilatérale, d'améliorer la situation politique au Moyen-Orient et au sein de l'Organisation des Nations Unies, notamment par sa participation à la prochaine session de l'Assemblée générale. Etant donné le caractère fondamental des questions sur lesquelles doit porter le débat, l'avenir de l'ONU se jouera peut-être pendant cette session. C'est pourquoi le Canada engagera des consultations avec d'autres pays intéressés sur les règles qui devraient présider aux discussions techniques au sein des forums onusiens. Seuls ou avec d'autres, nous chercherons à formuler une résolution efficace en la matière, qui pourrait être soumise à l'Assemblée